

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 décembre 2014

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2014 À 2019 - (N° 2449)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N° 1

présenté par  
M. de Courson et M. Philippe Vigier

-----

**ARTICLE 2**

Rédiger ainsi la deuxième ligne du tableau de l'alinéa 3 :

Solde structurel	-4,4	-4,3	-3,8	-2,8	-1,8	-0,8
------------------	------	------	------	------	------	------

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans le contexte de crise que nous connaissons actuellement, la notion de solde conjoncturel n'a plus de sens car il n'y a plus de cycle économique.

C'est pourquoi il est proposé d'inscrire dans le tableau le solde structurel sans le distinguer du solde conjoncturel.